

## Bulletin d'histoire politique

### Maurice Séguin : un historien oublié

Josiane Lavallée



Volume 13, numéro 1, automne 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055022ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055022ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lavallée, J. (2004). Maurice Séguin : un historien oublié. *Bulletin d'histoire politique*, 13(1), 233–239. <https://doi.org/10.7202/1055022ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2004

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Maurice Séguin : un historien oublié

JOSIANE LAVALLÉE  
*Candidate à la maîtrise en histoire*  
*Université de Montréal*

Vingt ans ont passé depuis le décès de Maurice Séguin, survenu le 28 août 1984. Après toutes ces années, que reste-t-il de sa pensée et de son interprétation néo-nationaliste à l'intérieur de la communauté historienne et chez les intellectuels québécois ? À lire le livre de l'historien Gérard Bouchard sur *Les deux chanoines, Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx* dans lequel il associe le néonationalisme au nationalisme culturel de Groulx, nous sommes forcés de constater que la pensée du père du néonationalisme que fut Maurice Séguin est passablement occultée ou tombée dans l'oubli 20 ans après sa mort.

Pourtant, tout au long des années 1950, 1960 et 1970, sa nouvelle interprétation de l'histoire du nationalisme au Québec, à savoir que la Conquête de 1760 avait entraîné pour les Canadiens français une inévitable infériorité aux plans politique et économique marqua des centaines d'étudiants, tant en histoire que dans les autres disciplines des sciences sociales. Cette interprétation néonationaliste eu sans conteste une influence diffuse dans la société québécoise et auprès des politiciens québécois qui ont fait la Révolution tranquille.

Chez Maurice Séguin, la nation québécoise se doit nécessairement d'acquiescer son indépendance si elle veut arriver à détenir son « agir (par soi) collectif » dans les domaines politique, économique et culturel. Au niveau politique, la nation doit posséder son autonomie interne et externe, jouir de la pleine autodétermination, se présenter par elle-même dans le monde entier et être présente dans le concert des nations. Aux plans économique et culturel, elle doit gérer ses affaires, assumer ses responsabilités et développer ses propres expériences en votant notamment des lois dans l'intérêt de la nation québécoise.

Cette conception politique de la nation chez Séguin où la maîtrise de la vie politique est essentielle au plein épanouissement de l'État-nation a influencé les générations qui ont incarné les valeurs de la société québécoise à l'époque de la Révolution tranquille. Le « Maître chez soi » du premier ministre Jean Lesage était tout à fait à l'image de la conception de la

nation chez Séguin. Au plan politique, cette conception moderne de la nation rompait avec l'interprétation traditionnelle de la survivance nationale qui s'était imposée dans la société canadienne-française et dans l'historiographie pendant près d'un siècle. Les Canadiens français devenus des Québécois ne voulaient plus survivre mais vivre et acquérir leur indépendance.

Contrairement au nationalisme culturel de Lionel Groulx qui faisait intervenir la providence et la mystique nationale pour expliquer l'existence de la nation canadienne-française et fouetter l'ardeur nationale chez les Canadiens français, Maurice Séguin a quant à lui développé une analyse rationnelle du devenir de la nation québécoise pour son époque. Rationnellement, dans son analyse de l'histoire des deux Canadas qui fut à l'origine de l'interprétation néonationaliste, Séguin s'est davantage soucié des facteurs d'ordre matériel, naturel et structurel et des déterminismes implacables de l'histoire. Dans sa conception de la nation, il a extrait toute connotation religieuse reliée au catholicisme. Chez Séguin, le référent national se situe à l'intérieur d'un cadre laïque, exempt de toute croyance religieuse. Principale rupture avec son ancien maître Lionel Groulx, Séguin s'est toujours fait un devoir de demeurer discret à ce sujet pour ne pas froisser celui qui lui avait permis d'accéder à la carrière d'universitaire. Par conséquent, cette discrétion chez Séguin et son refus de publier sa thèse de doctorat avant 1970 qui rompait avec la thèse providentielle de la nation canadienne-française ont occulté la rupture fondamentale qui est survenue entre la conception de l'histoire et de la nation chez Lionel Groulx et celle de Séguin. À ce sujet, il est pertinent de consulter le livre de Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, dans lequel il fait ressortir les similitudes entre les conceptions de la nation chez Groulx et chez Séguin tout en occultant les profondes différences et ruptures.

Au niveau structurel, Séguin a analysé comment la perte de « l'agir (par soi) collectif » aux plans politique, économique et culturel en 1760 a condamné les Canadiens français et par la suite les Québécois à la survivance devant une impossible assimilation et une impossible indépendance. Contrairement à Groulx qui croyait que les Canadiens français avaient survécu à la Conquête grâce à la Providence, Séguin étudiait plutôt les causes à l'origine de cette survivance, notamment la lenteur du peuplement britannique et les concessions britanniques octroyées à la population canadienne dès 1764 et qui rendirent impossible toute assimilation de la nation conquise. Dans cette optique néonationaliste, le concept de la survivance nationale développé par l'historiographie traditionnelle de Garneau à Groulx n'est plus valorisé et représente dorénavant l'aliénation collective de la nation québécoise. Au niveau matériel, Séguin a démontré que toute nation, pour être « normale », doit détenir la maîtrise de sa vie politique, économique et

culturelle si elle veut détenir une autonomie interne et externe nécessaires à toute émancipation nationale.

Donc, pour Séguin, il est nécessaire que la nation québécoise acquière son indépendance. Cependant, cette indépendance demeure impossible à atteindre en raison des déterminismes historiques et des rapports de force qui avantagent la nation canadienne à l'intérieur de la fédération centralisatrice de 1867. Selon lui, même si la nation québécoise majoritaire au Québec va se doter au cours de la Révolution tranquille d'un État national interventionniste pour accroître la maîtrise de sa vie politique et économique, il n'empêche qu'il ne peut concurrencer avec l'État canadien dix fois plus puissant et contrôlant son autonomie externe. Séguin a très bien démontré qu'à l'intérieur de la fédération canadienne, la nation québécoise minoritaire sera toujours tributaire des décisions de la majorité canadienne et cette dernière ne pourra céder aux demandes de la nation québécoise sans nuire à l'équilibre du cadre fédéraliste.

À la différence de Séguin, Lionel Groulx n'a pas saisi la portée réelle du fédéralisme canadien sur la nation minoritaire. Pour lui, il s'agit bien plus d'une question de volonté de la part des Canadiens français que de rapports de force et de déterminisme historique. Selon lui, les Canadiens français se doivent de faire respecter le « Pacte de 1867 » et de faire fonctionner l'appareil gouvernemental dans le bon sens de manière à en renforcer les pouvoirs octroyés au Québec dans la Constitution. Groulx ne voyait pas la nécessité d'acquérir l'indépendance pour la nation québécoise, l'essentiel était de travailler à rendre la Confédération à l'image de ce qu'elle aurait dû être à l'origine, c'est-à-dire dans le respect de l'égalité politique entre les deux peuples fondateurs, puisqu'il croit possible cette égalité. Dans son analyse de l'histoire du Canada, il a sous-estimé l'importance pour une nation de détenir une autonomie interne et externe. À ses yeux, il est tout à fait possible pour la nation québécoise de détenir la maîtrise de sa vie politique, économique et culturelle à l'intérieur de la fédération canadienne. Dans sa conception de la nation, Séguin a démontré que l'autonomie interne d'un État provincial ne pouvait être suffisante pour maîtriser en toute plénitude sa vie politique, économique et culturelle. Cette conception politique de la nation reliée au territoire Québécois et à son État québécois allait nettement se démarquer de la conception culturelle et providentielle de la nation que nous retrouvons chez Groulx.

Dans *L'idée d'indépendance au Québec, genèse et historique*, Maurice Séguin reconnaissait être tributaire pour une grande part de l'interprétation de l'histoire du Canada des séparatistes de 1936-1938 gravitant autour du journal *La Nation*, de Paul Bouchard. Tous, y inclus Séguin, furent discrets à ce chapitre car il n'apparaissait pas favorable d'admettre que l'argumentaire séparatiste

des années 1960 avait d'abord été élaboré par Paul Bouchard, un fasciste corporatiste notoire. Tout en étant inspiré par l'analyse de Paul Bouchard sur la notion du fédéralisme et de la place du Québec dans la fédération canadienne, Séguin n'a, par contre, jamais défendu un projet de société réactionnaire aux plans politique, économique, culturel et social.

Toutefois, tout en étant de nature politique, la définition de la nation chez Séguin demeurait néanmoins une conception ethnique et non civique, car elle englobait uniquement les Canadiens français du Québec. Dans son schéma conceptuel des *Normes* dans lequel il définissait la nation et le nationalisme, il n'a jamais fait mention de la place réservée aux immigrants. Dans son chapitre sur la sociologie du national, il définissait, dans un premier temps, la nation au sens général comme étant «un groupe d'humains qui en est arrivé à se reconnaître DISTINCT pour de multiples raisons, très variables, pas toutes nécessaires à la fois. Par exemple : une commune origine, une commune langue, des traditions communes, une même histoire, l'occupation d'un même territoire, un impératif géographique, une accident historique»<sup>1</sup>. À la lumière de cette définition, nous pouvons soutenir que chez Séguin la nation québécoise se rattache aux Canadiens français habitant le territoire québécois et que les immigrants ou néo-Québécois n'y sont pas inclus. Par contre, dans sa sociologie du national, il demeure que sa principale définition de la nation demeure celle au sens intégral, soit la nécessité de détenir l'agir (par soi) collectif aux plans politique, économique et culturel, et ce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire québécois, c'est-à-dire au niveau international.

Sa conception de la nation incluant les Québécois (Canadiens français) représentait tout simplement les valeurs de la société québécoise des années 1960. Le débat autour d'une conception civique de la nation incluant tous les groupes de la société québécoise n'avait pas encore eu lieu. Maurice Séguin a développé une analyse de la nation et du nationalisme en lien avec son époque et ses valeurs.

Aujourd'hui, 20 ans après sa mort, historiens, sociologues et politologues demeurent discrets et écrivent rarement au sujet de l'apport de Maurice Séguin et de son interprétation néonationaliste à l'historiographie québécoise. Certes, en 1993, le sociologue Jean Lamarre publiait sa thèse de doctorat sous le titre *Le devenir de la nation québécoise, selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet 1944-1969*. Cette thèse, qui portait sur les cheminement intellectuels et professionnels des trois historiens de l'École historique de Montréal relatait dans une large mesure l'apport de Maurice Séguin et de son interprétation néonationaliste à l'historiographie québécoise. Toutefois, plus de 10 ans après, cette étude commence à dater et fut surtout écrite avant le débat controversé autour des concepts de nation

ethnique/nation civique et des critiques formulées par certains intellectuels fédéralistes à l'endroit du nationalisme québécois.

En 1998, dans son ouvrage *Faire de l'histoire au Québec*, l'historien Ronald Rudin dépeignait Maurice Séguin et ses collègues Brunet et Frégault comme les successeurs de la pensée de Lionel Groulx. Rudin diminua foncièrement l'apport de Séguin et de son influence sur l'historiographie québécoise. À ses yeux, Séguin aurait peu apporté à l'historiographie, n'ayant presque pas publié tout au long de sa carrière et surtout peu influencé la jeune génération d'historiens issue de la Révolution tranquille. Malheureusement, ce livre ne rendait pas justice à Maurice Séguin, à ses deux collègues et disciples, et à leur apport respectif à l'historiographie québécoise. L'historien Rudin aurait pu tenir compte davantage de la contribution historique indéniabla de la thèse de doctorat de Séguin sur *La nation canadienne et l'agriculture (1760-1850)* et de son système normatif à l'origine de son interprétation néonationaliste qui rompaient littéralement avec l'interprétation traditionnelle de l'histoire du Canada et du paradigme de la survivance nationale. Cependant, en démontrant la rupture évidente entre Groulx et Séguin, Rudin n'aurait pu développer son argumentaire d'une profonde filiation entre la pensée « scientifique » de Groulx et celle de ses successeurs que furent Maurice Séguin, Michel Brunet et Guy Frégault.

En 1999, l'historien Pierre Tousignant rééditait les *Normes* de Séguin et profita de l'occasion pour effectuer une critique acerbe du livre de Ronald Rudin et signifia « que l'œuvre de Maurice Séguin ne saurait être jugée au seul poids de ses publications mais surtout jugée par son apport sur le plan théorique. De ce point de vue, son "système de normes" constitue une contribution de toute première importance »<sup>2</sup>.

Depuis cette réédition des *Normes*, Maurice Séguin est retombé dans l'oubli. À part quelques mentions à son sujet dans certains textes du *Bulletin d'histoire politique* et de *L'Action nationale*, les historiens québécois sont passablement silencieux à commenter l'apport de la pensée de Maurice Séguin à l'historiographie québécoise et de son influence auprès de ses anciens étudiants-disciples. De plus, à l'intérieur des départements d'histoire, peu d'étudiants choisissent de faire porter leur sujet d'étude à la maîtrise et au doctorat sur sa pensée et son influence. À ce jour, tant à l'Université de Montréal qu'à l'Université du Québec à Montréal, il n'existe de thèse sur la pensée ou l'influence du théoricien du néonationalisme. Néanmoins, un mémoire de maîtrise consacré à l'influence de Maurice Séguin sur l'historiographie québécoise est en cours de rédaction au département d'histoire de l'Université de Montréal. En ce qui a trait aux abondantes études et livres consacrés depuis quelques années à la question nationale et

à la redéfinition de la nation québécoise, il est quand même curieux de constater l'absence de critique au sujet de l'œuvre de Maurice Séguin.

L'historien et sociologue Gérard Bouchard, qui est sûrement celui qui a écrit le plus sur la nation québécoise durant les dernières années, demeure de toute évidence discret par rapport à la pensée de Maurice Séguin. Certes, Bouchard n'a pas suivi les cours de Maurice Séguin à l'Université de Montréal. Cependant, dans ses nombreux ouvrages dans lesquels il a redéfini le modèle de la nation québécoise, il aurait été intéressant et pertinent qu'il fasse une critique de l'œuvre et de la conception de la nation chez Maurice Séguin. Gérard Bouchard, en adoptant une conception de la nation québécoise ouverte à tous les Québécois francophones sans distinctions d'origines, s'est sans aucun doute démarqué de la pensée de Séguin et de sa conception de la nation.

En définissant la nation québécoise comme étant une francophonie nord-américaine, Bouchard reconnaît qu'il n'est pas contre un certain degré d'ethnicité comme la langue française. Ce qui le dérange le plus et qu'il rejette d'emblée, c'est « l'ethnicisme » valorisé, selon lui, par certains penseurs québécois dont Fernand Dumont. Toutefois, dans le cas de Maurice Séguin, nous ne pouvons démontrer objectivement s'il y avait dans sa conception de la nation des valeurs « ethnistes ». Certes, Bouchard en souscrivant à une conception inclusive de la nation s'est distancié des Fernand Dumont et Maurice Séguin qui selon leur époque et leurs valeurs ont défini la nation québécoise comme étant une entité appartenant aux Canadiens français. Par contre, contrairement à Dumont pour qui il n'est pas aisé de savoir si la nation québécoise ou canadienne-française déborde ou non le territoire québécois, Séguin quant à lui a délimité clairement la nation québécoise au territoire québécois et à son État québécois. Il n'y a aucune ambiguïté à ce niveau-là chez Séguin. Donc, c'est pourquoi nous pouvons affirmer qu'il s'agit à la fois d'une conception ethnique et politique de la nation.

Il est un peu difficile à comprendre pourquoi Bouchard n'a pas tenté de critiquer l'œuvre et la conception ethnopolitique de la nation que nous retrouvons chez Séguin. Peut-on avancer que Gérard Bouchard a peut-être un certain malaise à critiquer les théories de Séguin puisque ce dernier avait tout de même une conception moderne de la nation en affirmant que toute nation doit nécessairement détenir son autonomie interne et externe et jouir de sa pleine autodétermination ? Cependant, on peut peut-être aussi affirmer que Gérard Bouchard s'est peu intéressé à l'œuvre de Séguin n'ayant pas un poids significatif au niveau de la publication scientifique. Peut-on penser que l'œuvre du sociologue Fernand Dumont et que celle de Lionel Groulx, beaucoup plus volumineuses, furent plus pertinentes et significatives à analyser et

à critiquer aux yeux de Bouchard? De plus, nous sommes forcés d'admettre que Dumont et Groulx furent davantage présents dans les débats de la société québécoise que Maurice Séguin, et ce, même si l'influence d'un penseur ne peut se mesurer uniquement par sa présence sur la scène publique ou par ses publications scientifiques.

En guise de conclusion, pourquoi ce silence persistant au sujet de la pensée de cet historien néonationaliste qui réinterpréta l'histoire du nationalisme québécois d'une façon tout à fait novatrice pour l'époque? N'oublions pas que Maurice Séguin développa son système de *Normes* accompagné de son interprétation de l'histoire des deux Canadas durant les années 1950. Période de l'histoire du Québec où le nationalisme culturel véhiculant des valeurs religieuses, traditionnelles et conservatrices est encore présent dans les diverses couches de la société québécoise, bien que de plus en plus dénoncé et critiqué par les intellectuels québécois antinationalistes. En développant une conception moderne de la nation, Séguin s'est attiré la sympathie de ses jeunes étudiants qui tout en rejetant le nationalisme culturel et ses valeurs archaïques désiraient voir la nation québécoise se doter de leviers politiques, économiques et culturels pour assurer son développement complet. Bien entendu, un bon nombre de ces historiens québécois, qui pour une bonne part sont devenus souverainistes au cours des années de la Révolution tranquille, ne sont plus tout à fait à l'aise avec la pensée de leur ancien maître Maurice Séguin. Tout en gardant une admiration et un respect certain pour le professeur Séguin et son interprétation néonationaliste, ils ne sont plus tout à fait en accord avec sa conception de la nation. Le caractère ethnique de cette dernière les force à garder le silence 20 ans après son départ.

À l'heure actuelle, comme en témoignent plusieurs ouvrages à l'endroit de l'œuvre de la pensée de Lionel Groulx, il est sûrement plus aisé de faire la critique de son nationalisme et de sa conception de la nation, car cette dernière s'éloigne de la définition qu'on se fait de la nation québécoise en 2004. Pour ce qui est de Maurice Séguin, tant que la critique de son œuvre demeurera malaisée à effectuer objectivement, sa pensée continuera à être occultée dans la communauté historique.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois, vu par ses contemporains, suivi de Les Normes de Maurice Séguin*, Montréal, VLB, 1987, p. 138.
2. Pierre Tousignant et Madeleine Dionne, *Les Normes de Maurice Séguin, le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal, Guérin, 1999, p. 257.